

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24300064300029	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Nîmes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE NIMES AGGLOMERATION

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : Transports (2)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	37
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	41

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	42
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	46
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	47
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	53 341 064,00	53 341 064,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		53 341 064,00	53 341 064,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	19 692 741,00	19 692 741,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		19 692 741,00	19 692 741,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	73 033 805,00	73 033 805,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 505 684,00	0,00	1 283 090,00	1 283 090,00	1 283 090,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 442 442,00	0,00	1 403 158,00	1 403 158,00	1 403 158,00
014	Atténuations de produits	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
65	Autres charges de gestion courante	45 116 500,00	0,00	43 131 000,00	43 131 000,00	43 131 000,00
Total des dépenses de gestion des services		48 214 626,00	0,00	45 967 248,00	45 967 248,00	45 967 248,00
66	Charges financières	3 060 900,00	0,00	3 160 996,00	3 160 996,00	3 160 996,00
67	Charges exceptionnelles	550 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		51 825 526,00	0,00	49 134 244,00	49 134 244,00	49 134 244,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 806 820,00		4 206 820,00	4 206 820,00	4 206 820,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 806 820,00		4 206 820,00	4 206 820,00	4 206 820,00
TOTAL		55 632 346,00	0,00	53 341 064,00	53 341 064,00	53 341 064,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 341 064,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 500 000,00	0,00	8 600 000,00	8 600 000,00	8 600 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	30 000 000,00	0,00	31 000 000,00	31 000 000,00	31 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	16 756 864,00	0,00	13 394 176,00	13 394 176,00	13 394 176,00
75	Autres produits de gestion courante	43 776,00	0,00	15 179,00	15 179,00	15 179,00
Total des recettes de gestion des services		55 300 640,00	0,00	53 009 355,00	53 009 355,00	53 009 355,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	126,00	0,00	129,00	129,00	129,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		55 300 766,00	0,00	53 009 484,00	53 009 484,00	53 009 484,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	331 580,00		331 580,00	331 580,00	331 580,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		331 580,00		331 580,00	331 580,00	331 580,00
TOTAL		55 632 346,00	0,00	53 341 064,00	53 341 064,00	53 341 064,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 341 064,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 875 240,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	142 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des opérations d'équipement	24 985 500,00	0,00	15 119 000,00	15 119 000,00	15 119 000,00
	Total des dépenses d'équipement	24 985 500,00	0,00	15 854 000,00	15 854 000,00	15 854 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 314 050,00	0,00	2 957 161,00	2 957 161,00	2 957 161,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 314 050,00	0,00	2 957 161,00	2 957 161,00	2 957 161,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	4 884 500,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	32 184 050,00	0,00	19 361 161,00	19 361 161,00	19 361 161,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	331 580,00		331 580,00	331 580,00	331 580,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	331 580,00		331 580,00	331 580,00	331 580,00
	TOTAL	32 515 630,00	0,00	19 692 741,00	19 692 741,00	19 692 741,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 692 741,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 650 000,00	0,00	2 694 000,00	2 694 000,00	2 694 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	22 174 310,00	0,00	12 241 921,00	12 241 921,00	12 241 921,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	23 824 310,00	0,00	14 935 921,00	14 935 921,00	14 935 921,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	4 884 500,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	28 708 810,00	0,00	15 485 921,00	15 485 921,00	15 485 921,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 806 820,00		4 206 820,00	4 206 820,00	4 206 820,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 806 820,00		4 206 820,00	4 206 820,00	4 206 820,00
	TOTAL	32 515 630,00	0,00	19 692 741,00	19 692 741,00	19 692 741,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 692 741,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 875 240,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 283 090,00		1 283 090,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 403 158,00		1 403 158,00
014	Atténuations de produits	150 000,00		150 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	43 131 000,00		43 131 000,00
66	Charges financières	3 160 996,00	0,00	3 160 996,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	6 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 206 820,00	4 206 820,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		49 134 244,00	4 206 820,00	53 341 064,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 341 064,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	331 580,00	331 580,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 957 161,00	0,00	2 957 161,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	15 119 000,00		15 119 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	230 000,00	0,00	230 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	500 000,00	0,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	550 000,00	0,00	550 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		19 361 161,00	331 580,00	19 692 741,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 692 741,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 600 000,00		8 600 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	31 000 000,00		31 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	13 394 176,00		13 394 176,00
75	Autres produits de gestion courante	15 179,00		15 179,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	129,00	331 580,00	331 709,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		53 009 484,00	331 580,00	53 341 064,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 341 064,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 694 000,00	0,00	2 694 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		400 000,00	400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 241 921,00	0,00	12 241 921,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 806 820,00	3 806 820,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	550 000,00	0,00	550 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		15 485 921,00	4 206 820,00	19 692 741,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 692 741,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 505 684,00	1 283 090,00	1 283 090,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	650,00	850,00	850,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	2 500,00	2 500,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	9 000,00	9 000,00
6152	Entretien et réparat° biens immobiliers	218 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	5 000,00	5 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	200 000,00	200 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 000,00	16 700,00	16 700,00
617	Etudes et recherches	96 000,00	100 000,00	100 000,00
618	Divers	7 500,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	44 000,00	15 500,00	15 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	201 000,00	61 000,00	61 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	250 000,00	202 000,00	202 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	2 000,00	3 500,00	3 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 500,00	11 500,00	11 500,00
6287	Remboursements de frais	611 569,00	611 569,00	611 569,00
63512	Taxes foncières	29 973,00	32 774,00	32 774,00
63513	Autres impôts locaux	192,00	197,00	197,00
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	4 800,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 442 442,00	1 403 158,00	1 403 158,00
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6331	Versement de transport	13 250,00	13 034,00	13 034,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 600,00	3 620,00	3 620,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 300,00	6 516,00	6 516,00
6411	Salaires, appointements, commissions	784 092,00	775 243,00	775 243,00
6413	Primes et gratifications	201 800,00	182 192,00	182 192,00
6415	Supplément familial	15 300,00	18 762,00	18 762,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	155 500,00	156 016,00	156 016,00
6452	Cotisations aux mutuelles	3 500,00	3 912,00	3 912,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	195 800,00	179 231,00	179 231,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 000,00	16 273,00	16 273,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 500,00	3 600,00	3 600,00
648	Autres charges de personnel	29 300,00	30 259,00	30 259,00
014	Atténuations de produits (7)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	150 000,00	150 000,00	150 000,00
65	Autres charges de gestion courante	45 116 500,00	43 131 000,00	43 131 000,00
65714	Subv. équipt Communes	0,00	36 000,00	36 000,00
65733	Subv. exploitat° Départements	0,00	35 000,00	35 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	45 116 500,00	43 060 000,00	43 060 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		48 214 626,00	45 967 248,00	45 967 248,00
66	Charges financières (b) (8)	3 060 900,00	3 160 996,00	3 160 996,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 011 000,00	3 210 577,00	3 210 577,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	49 900,00	-49 581,00	-49 581,00
67	Charges exceptionnelles (c)	550 000,00	6 000,00	6 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	400 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	150 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		51 825 526,00	49 134 244,00	49 134 244,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 806 820,00	4 206 820,00	4 206 820,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 806 820,00	3 806 820,00	3 806 820,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 806 820,00	4 206 820,00	4 206 820,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 806 820,00	4 206 820,00	4 206 820,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		55 632 346,00	53 341 064,00	53 341 064,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 341 064,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 098 471,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 148 052,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-49 581,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 500 000,00	8 600 000,00	8 600 000,00
7061	Transport de voyageur	8 500 000,00	8 600 000,00	8 600 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	30 000 000,00	31 000 000,00	31 000 000,00
734	Versement de transport	30 000 000,00	31 000 000,00	31 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	16 756 864,00	13 394 176,00	13 394 176,00
7471	Subv. exploitat° État	32 230,00	0,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	33 000,00	33 000,00	33 000,00
7473	Subv. exploitat° Départements	3 230 134,00	3 230 134,00	3 230 134,00
7474	Subv. exploitat° Communes	13 455 500,00	10 131 042,00	10 131 042,00
748	Autres subventions d'exploitation	6 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	43 776,00	15 179,00	15 179,00
752	Revenus des immeubles	19 590,00	4 179,00	4 179,00
758	Produits divers de gestion courante	24 186,00	11 000,00	11 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		55 300 640,00	53 009 355,00	53 009 355,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	126,00	129,00	129,00
778	Autres produits exceptionnels	126,00	129,00	129,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		55 300 766,00	53 009 484,00	53 009 484,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	331 580,00	331 580,00	331 580,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	331 580,00	331 580,00	331 580,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		331 580,00	331 580,00	331 580,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		55 632 346,00	53 341 064,00	53 341 064,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 341 064,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	142 000,00	230 000,00	230 000,00
2031	Frais d'études	140 000,00	230 000,00	230 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	30 000,00	5 000,00	5 000,00
2135	Installations générales, agencements	30 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	500 000,00	500 000,00
901	Opération d'équipement n° 901 (5)	2 573 000,00	123 500,00	123 500,00
902	Opération d'équipement n° 902 (5)	14 251 000,00	1 763 000,00	1 763 000,00
903	Opération d'équipement n° 903 (5)	500 000,00	968 000,00	968 000,00
904	Opération d'équipement n° 904 (5)	2 200 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
905	Opération d'équipement n° 905 (5)	800 000,00	800 000,00	800 000,00
906	Opération d'équipement n° 906 (5)	164 500,00	153 500,00	153 500,00
907	Opération d'équipement n° 907 (5)	215 000,00	137 000,00	137 000,00
908	Opération d'équipement n° 908 (5)	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
909	Opération d'équipement n° 909 (5)	279 300,00	357 000,00	357 000,00
910	Opération d'équipement n° 910 (5)	3 330 700,00	2 017 000,00	2 017 000,00
Total des dépenses d'équipement		24 985 500,00	15 854 000,00	15 854 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 314 050,00	2 957 161,00	2 957 161,00
1641	Emprunts en euros	2 314 050,00	2 957 161,00	2 957 161,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 314 050,00	2 957 161,00	2 957 161,00
45811	Op. ss mandat TCSP Extension T1 (6)	4 884 500,00	550 000,00	550 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		4 884 500,00	550 000,00	550 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		32 184 050,00	19 361 161,00	19 361 161,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	331 580,00	331 580,00	331 580,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	331 580,00	331 580,00	331 580,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	199 700,00	199 700,00	199 700,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	56 725,00	56 725,00	56 725,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	5 640,00	5 640,00	5 640,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	40 090,00	40 090,00	40 090,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	25 535,00	25 535,00	25 535,00
13918	Autres subventions d'équipement	3 890,00	3 890,00	3 890,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		331 580,00	331 580,00	331 580,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		32 515 630,00	19 692 741,00	19 692 741,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 692 741,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 650 000,00	2 694 000,00	2 694 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	1 000 000,00	886 000,00	886 000,00
1312	Subv. équipt Régions	500 000,00	1 248 000,00	1 248 000,00
1314	Subv. équipt Communes	150 000,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	560 000,00	560 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	22 174 310,00	12 241 921,00	12 241 921,00
1641	Emprunts en euros	22 174 310,00	12 241 921,00	12 241 921,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		23 824 310,00	14 935 921,00	14 935 921,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45821	Op. ss mandat TCSP extension T1 (5)	4 884 500,00	550 000,00	550 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		4 884 500,00	550 000,00	550 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		28 708 810,00	15 485 921,00	15 485 921,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 806 820,00	4 206 820,00	4 206 820,00
15112	Provisions litiges et contentieux	0,00	400 000,00	400 000,00
28031	Frais d'études	99 545,00	99 545,00	99 545,00
28033	Frais d'insertion	3 730,00	3 730,00	3 730,00
28121	Aménagement Terrains nus	12 840,00	12 840,00	12 840,00
28135	Installations générales, agencements, ..	117 855,00	117 855,00	117 855,00
28151	Installations complexes spécialisées	71 800,00	71 800,00	71 800,00
28153	Installations à caractère spécifique	192 100,00	192 100,00	192 100,00
28154	Matériel industriel	775,00	775,00	775,00
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	1 010,00	1 010,00	1 010,00
281753	Installations caractère spécifique (mad)	6 350,00	6 350,00	6 350,00
281782	Matériel de transport (mad)	169 870,00	169 870,00	169 870,00
28181	Installations générales, agencements	212 285,00	212 285,00	212 285,00
28182	Matériel de transport	2 915 270,00	2 915 270,00	2 915 270,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 390,00	3 390,00	3 390,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 806 820,00	4 206 820,00	4 206 820,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 806 820,00	4 206 820,00	4 206 820,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		32 515 630,00	19 692 741,00	19 692 741,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 692 741,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 901 (1)
LIBELLE : Equipements Transports Contractuels

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 877 148,75	a 0,00	123 500,00	b 123 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	115 759,79	0,00	53 500,00	53 500,00	0,00
2031	Frais d'études	95 586,51	0,00	53 500,00	53 500,00	0,00
2033	Frais d'insertion	20 173,28	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 761 388,96	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	763 636,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	938 660,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	50 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	428 437,63	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	19 579 724,73	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-123 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 902 (1)
LIBELLE : TCSP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		90 254 992,66	a 0,00	1 763 000,00	b 1 763 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 218 821,32	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2031	Frais d'études	16 139 608,88	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	79 212,44	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 299 582,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	1 427 313,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	7 645,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	364 002,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	113 161,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	14 376 486,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 973,08	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	57 736 588,84	0,00	1 760 000,00	1 760 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	6 300 420,04	0,00	1 760 000,00	1 760 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	62 424,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	51 373 744,76	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 2 439 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 439 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	886 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	993 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	560 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	676 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 903 (1)
LIBELLE : TCSP T1 EXTENSION SUD

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		112 930,45	a 0,00	968 000,00	b 968 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	112 930,45	0,00	368 000,00	368 000,00	0,00
2031	Frais d'études	112 930,45	0,00	363 000,00	363 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 255 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	255 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	255 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-713 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 904 (1)
LIBELLE : TCSP T2 EST OUEST

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 062 314,70	a 0,00	7 000 000,00	b 7 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	778 648,00	0,00	2 794 300,00	2 794 300,00	0,00
2031	Frais d'études	778 648,00	0,00	2 794 300,00	2 794 300,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	283 666,70	0,00	2 505 700,00	2 505 700,00	0,00
2118	Autres terrains	283 666,70	0,00	2 505 700,00	2 505 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 000 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 905 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		182 636,80	a 0,00	800 000,00	b 800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	182 636,80	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	85 099,30	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	97 537,50	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-800 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 906 (1)
LIBELLE : VELOS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	153 500,00	b 153 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	153 500,00	153 500,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	113 500,00	113 500,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-153 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 907 (1)
LIBELLE : SYSTEMES BILLETIQUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	137 000,00	b 137 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	137 000,00	137 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	137 000,00	137 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-137 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 908 (1)
LIBELLE : SYST. D'AIDE A L'EXPLOITA°/ INFO.USAGERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 800 000,00	b 1 800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 800 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 909 (1)
LIBELLE : PARKING RELAIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	357 000,00	b 357 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	270 000,00	270 000,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	270 000,00	270 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-357 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 910 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT RESEAU BUS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		201 461,62	a 0,00	2 017 000,00	b 2 017 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 790,00	0,00	67 000,00	67 000,00	0,00
2031	Frais d'études	5 790,00	0,00	67 000,00	67 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	195 671,62	0,00	1 940 000,00	1 940 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	119 380,70	0,00	1 940 000,00	1 940 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	76 290,92	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 017 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					104 450 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					104 450 000,00									
0 041 355S	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	01/02/2017	01/08/2017	11 000 000,00	F	Taux fixe à 2.25 %	2,250	2,260		S	P	O	A-1
1262376	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/02/2013	22/02/2013	01/05/2014	9 700 000,00	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	3,380		T	P	O	A-1
44144	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2015	18/12/2017	01/07/2018	9 000 000,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,500	1,500		X	P	O	A-1
CF 0 017 717 N	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/04/2012	27/06/2012	27/06/2013	30 000 000,00	F	Taux fixe à 5.53 %	5,530	5,610		A	C	O	A-1
ONE-7836837	SOCIETE GENERALE	17/12/2015	28/12/2015	28/06/2016	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.03 %	2,030	2,070		S	C	O	A-1
TRANSP CAL	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/07/2011	01/07/2011	01/01/2012	19 750 000,00	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,770		S	C	O	A-1
Transp Cf-CE01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/06/2008	25/06/2009	25/06/2010	2 000 000,00	C	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,290		A	C	O	E-1
Transp Dex02	SFIL CAFFIL	16/06/2008	01/12/2008	01/12/2009	7 000 000,00	C	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,410		A	P	O	E-1
Transp Dex03	SFIL CAFFIL	16/06/2008	01/12/2009	01/12/2010	3 000 000,00	C	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,410		A	P	O	E-1
Transp Dex04	SFIL CAFFIL	06/06/2008	01/07/2008	01/12/2011	3 000 000,00	C	(Eonia-Floor -0.45 sur Eonia) + 0.45	0,790	0,890		A	P	O	B-3
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					104 450 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		82 361 787,01					2 960 071,08	3 344 825,15	0,00	1 223 598,56
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		82 361 787,01					2 960 071,08	3 344 825,15	0,00	1 223 598,56
0 041 355S	N	0,00	A-1	0,00	30,00	F	Taux fixe à 2.25 %	0,000	129 358,31	123 750,00	0,00	101 232,85
1262376	N	0,00	A-1	9 157 265,19	27,08	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	209 986,92	303 057,76	0,00	48 946,85
44144	N	0,00	A-1	9 000 000,00	41,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,500	0,00	134 247,23	0,00	23 894,72
CF 0 017 717 N	N	0,00	A-1	25 200 000,00	20,49	F	Taux fixe à 5.53 %	5,610	1 200 000,00	1 412 915,00	0,00	689 406,67
ONE-7836837	N	0,00	A-1	9 500 000,00	18,99	F	Taux fixe à 2.03 %	2,070	500 000,00	192 948,68	0,00	1 522,50
TRANSP CAL	N	0,00	A-1	16 207 627,23	24,50	F	Taux fixe à 3.68 %	3,770	648 305,06	598 727,04	0,00	291 063,05
Transp Cf-CE01	N	0,00	E-1	1 533 333,31	22,49	C	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12 M(Postfixé))	3,290	66 666,67	50 232,00	0,00	24 816,00
Transp Dex02	N	0,00	E-1	6 259 925,39	26,92	C	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,410	114 505,69	276 088,79	0,00	22 277,15
Transp Dex03	N	0,00	E-1	2 729 562,23	27,92	C	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,410	46 737,00	120 385,07	0,00	9 725,24

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Transp Dex04	N	0,00	B-3	2 774 073,66	28,92	C	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	4,780	44 511,43	132 473,58	0,00	10 713,53
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		82 361 787,01					2 960 071,08	3 344 825,15	0,00	1 223 598,56

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
Transp Dex04	SFIL CAFFIL	3 000 000,00	2 774 073,66	3	0,00		(Eonia-Floor -0.45 sur Eonia) + 0.45	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	0,00	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	4,780	132 473,58	0,00	3,37
TOTAL (B)		3 000 000,00	2 774 073,66						0,00			132 473,58	0,00	3,37
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Transp Cf-CE01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 000 000,00	1 533 333,31	1	0,00		Taux fixe à 3.24 %	Taux fixe à 3.24 %	484 535,73	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12 M(Postfixé))	3,290	50 232,00	0,00	1,86
Transp Dex02	SFIL CAFFIL	7 000 000,00	6 259 925,39	1	0,00		Taux fixe à 4.35 %	Taux fixe à 4.35 %	3 510 137,07	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,410	276 088,79	0,00	7,60

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Transp Dex03	SFIL CAFFIL	3 000 000,00	2 729 562,23	1	0,00		Taux fixe à 4.35 %	Taux fixe à 4.35 %	1 597 129,21	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,410	120 385,07	0,00	3,31
TOTAL (E)		12 000 000,00	10 522 820,93						5 591 802,01			446 705,86	0,00	12,77
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		15 000 000,00	13 296 894,59						5 591 802,01			579 179,44	0,00	16,14

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	83,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	69 064 892,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	3,37	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	2 774 073,66	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	12,77	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 522 820,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	10/11/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	GARES FERROVIAIRES, ROUTIERES	35	10/11/2015
L	INFRASTRUCTURES EN SITE PROPRE	35	10/11/2015
L	AUTOBUS/BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)	15	10/11/2015
L	VELOS	5	10/11/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	400 000,00		235 000,00	635 000,00	0,00	635 000,00
Litige Eiffage	400 000,00	28/09/2015	235 000,00	635 000,00	0,00	635 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	400 000,00		235 000,00	635 000,00	0,00	635 000,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 288 741,00	I 3 288 741,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 957 161,00	2 957 161,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 957 161,00	2 957 161,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		331 580,00	331 580,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	331 580,00	331 580,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 288 741,00	0,00	0,00	3 288 741,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 206 820,00	III 4 206 820,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 206 820,00	4 206 820,00
15...	Provisions pour risques et charges		
15112	Provisions litiges et contentieux	400 000,00	400 000,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	99 545,00	99 545,00
28033	Frais d'insertion	3 730,00	3 730,00
28121	Aménagement Terrains nus	12 840,00	12 840,00
28135	Installations générales, agencements, ..	117 855,00	117 855,00
28151	Installations complexes spécialisées	71 800,00	71 800,00
28153	Installations à caractère spécifique	192 100,00	192 100,00
28154	Matériel industriel	775,00	775,00
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	1 010,00	1 010,00
281753	Installations caractère spécifique (mad)	6 350,00	6 350,00
281782	Matériel de transport (mad)	169 870,00	169 870,00
28181	Installations générales, agencements	212 285,00	212 285,00
28182	Matériel de transport	2 915 270,00	2 915 270,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 390,00	3 390,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 206 820,00	0,00	0,00	0,00	4 206 820,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 288 741,00
Ressources propres disponibles	IV	4 206 820,00
Solde	V = IV – II (6)	918 079,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : TCSP Extension T1			Date de la délibération : 16/12/2013
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	3 037 316,20	0,00	550 000,00	550 000,00
4581 45811 (5)	3 037 316,20	0,00	550 000,00	550 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	2 867 123,42	0,00	550 000,00	550 000,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	2 867 123,42	0,00	550 000,00	550 000,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
AP TCSP T1 EXTENSION SUD	16 000 000,00	0,00	16 000 000,00	500 000,00	7 750 000,00	7 750 000,00
AP TCSP T2 EST/OUEST	118 000 000,00	0,00	118 000 000,00	2 200 000,00	7 000 000,00	108 800 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,60	0,00	13,60	9,60	6,00	15,60
Adjoint administratif 2e cl	C	3,80	0,00	3,80	3,80	0,00	3,80
Adjoint administratif principal 2e cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Attaché territorial	A	0,90	0,00	0,90	0,90	0,00	0,90
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Rédacteur	B	3,90	0,00	3,90	2,90	3,00	5,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,00	0,00	10,00	8,00	2,00	10,00
Adjoint technique 2e cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 1cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2cl	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		23,60	0,00	23,60	17,60	8,00	25,60

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2017

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché principal	A	ADM	673	0,00	A	CDI
Ingénieur	A	ADM	507	0,00	3-2	
Rédacteur	B	ADM	392	0,00	3-2	
Technicien	B	TECH	428	0,00	3-2	
Technicien principal 2cl	B	TECH	381	0,00	3-2	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 17/06/2013 - AFFERMAGE	SOCIETE DE TRANSPORTS EN COMMUN NIMOIS	FILIALE DE KEOLIS	SA	43 060 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 61

Nombre de suffrages exprimés : 71

VOTES :

Pour : 67

Contre : 2

Abstentions : 2

Date de convocation : 06/12/2016

Présenté par (1) M.GAILLARD, Vice-Président délégué aux Finances,,

A la salle du Conseil Communautaire le 12/12/2016

(1) M.GAILLARD, Vice-Président délégué aux Finances,,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Nîmes, 3 rue du Colisée, le 12/12/2016

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) M.GAILLARD, Vice-Président délégué aux Finances,, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil Communautaire.